

FICHE DE POSTE DGE - N° 10.2.0

Intitulé du Poste :	Chef du service du suivi et du contrôle des investissements
Lieu de travail :	Direction générale de l'économie/Brazzaville.
Type de contrat :	CDD (En fonction de la performance).
Supérieur hiérarchique :	Directeur de la réglementation économique et du suivi des investissements (DRESI)

Description du Poste	Responsable de la gestion administrative et technique du service du suivi et du contrôle des investissements, le chef de service (H/F) supervise l'action des bureaux placés sous son autorité. Il joue un rôle essentiel dans la gestion et l'optimisation des investissements. Son objectif est de s'assurer que les investissements réalisés sont rentables et conformes aux objectifs stratégiques.
Missions principales	<ul style="list-style-type: none">○ Examiner les propositions d'investissement soumises par les différentes équipes ;○ S'assurer du respect des obligations issues des conventions d'établissement ;○ Réaliser avec les administrations concernées, les contrôles physiques, comptables et financiers des engagements pris par les entreprises conventionnées ;○ Mesurer l'impact des avantages de la charte des investissements accordés aux entreprises conventionnées ;○ Établir un rapport annuel sur l'évolution des investissements liés à l'application de la charte des investissements ;○ Produire les rapports annuels des tenues de la commission nationale des investissements ;○ Évaluer leur pertinence économique et financière en tenant compte des risques et des avantages.
Activités et tâches	<ul style="list-style-type: none">○ Vérifier la qualité des dossiers d'investissement (cohérence, faisabilité, risques) ;○ Identifier les opportunités d'amélioration et d'optimisation ;○ S'assurer de la conformité aux réglementations internes et externes ;○ Utiliser des méthodes d'évaluation telles que le VAN (valeur actuelle nette) et le TIR (taux interne de rentabilité) pour analyser les projets ;○ Tenir un fichier de suivi des entreprises conventionnées.○ Produire les fiches synoptiques ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Produire les rapports de mission de contrôle.
Conditions particulières de travail	<ul style="list-style-type: none"> ○ Collaboration : Travailler en étroite collaboration avec les équipes opérationnelles et les partenaires externes ; ○ Respect des délais : Assurer la ponctualité dans la réalisation des évaluations et des rapports.
Compétences, profil, expérience professionnelle et âge	<ul style="list-style-type: none"> ○ Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise des méthodes d'évaluation financière ; ▪ Capacité à communiquer efficacement avec des parties prenantes variées ; ▪ Sens de l'organisation et rigueur. ○ Diplôme : BAC+ 3 (ou diplôme équivalent) minimum en économie, finance, droit commercial, gestion ou domaine connexe ou, BAC+ 2 avec une expérience professionnelle conséquente dans l'un des domaines liés à l'objet du service. ○ Expérience : Au moins 2 ans d'expérience dans l'analyse des investissements. ○ Âge : A la discrétion du comité technique de présélection.
Langues écrites ou parlées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtrise du français : Langue officielle.

Fait à Brazzaville, le **13 AOÛT 2024**
Le Directeur général de l'économie,



Francis Mondesir MBOUYILA TSASSA